



CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/SBSTTA/5/16
25 octobre 1999

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIAIRE CHARGÉ DE FOURNIR DES AVIS
SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET TECHNOLOGIQUES

Cinquième réunion

Montréal, 31 janvier - 4 février 2000

Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

PROJETS D'ORDRES DU JOUR PROVISOIRES POUR LES SIXIÈME ET SEPTIÈME RÉUNIONS DE
L'ORGANE SUBSIDIAIRE CHARGÉ DE FOURNIR DES AVIS SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET
TECHNOLOGIQUES

Note du Secrétaire exécutif

1. À sa quatrième réunion, tenue à Bratislava en mai 1998, la Conférence des Parties a statué sur son programme de travail pour ses cinquième, sixième et septième réunions. Ce programme figure à l'annexe II à sa décision IV/16. L'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (SBSTTA) établira le projet d'ordre du jour provisoire de ses futures réunions en tenant compte de ce programme et des décisions pertinentes de la Conférence des Parties. La présente note a été rédigée en conséquence, sur la base des instructions du Bureau de l'Organe subsidiaire, qui s'est réuni en septembre 1999. Les projets d'ordres du jour provisoires des cinquième et sixième réunions de l'Organe subsidiaire sont présentés dans les annexes I et II, respectivement.

2. En proposant les ordres du jour de ces deux réunions de l'Organe subsidiaire, qui se tiendront durant l'intersession entre les cinquième et sixième réunions de la Conférence des Parties, le Bureau de l'Organe subsidiaire a pris en compte les facteurs suivants:

(a) La nécessité de se préparer pour la sixième réunion de la Conférence des Parties, notamment pour ce qui est des questions devant faire l'objet d'un examen approfondi;

(b) La nécessité d'assurer une répartition équilibrée des travaux entre les deux réunions;

(c) La nécessité de prévoir des délais adéquats pour l'exécution des travaux et la préparation des documents entre les réunions visées.

3. Deux questions inscrites dans le mandat de l'Organe auxiliaire – les espèces exotiques et la diversité biologique des forêts – doivent faire l'objet d'un examen détaillé par la Conférence des Parties à sa sixième réunion. En préparation à un tel examen, il est proposé d'examiner la question des espèces exotiques à la sixième réunion de l'Organe auxiliaire et celle de la diversité biologique des forêts à sa septième réunion.

* UNEP/CBD/SBSTTA/5/1.

4. En outre, il est proposé que l'Organe subsidiaire soit saisi de rapports sur l'avancement des travaux en cours dans les domaines thématiques ci-après:

(a) Diversité biologique des eaux intérieures et diversité biologique marine et côtière à sa sixième réunion;

(b) Diversité biologique agricole et diversité biologique des terres non irriguées à sa septième réunion.

Ces dispositions donneront le temps nécessaire pour l'exécution des travaux au titre des deux derniers domaines thématiques, à la suite de l'adoption prévue des programmes de travail correspondants par la Conférence des Parties à sa cinquième réunion.

5. D'autres points supplémentaires pourront être ajoutés à l'ordre du jour de chaque réunion de l'Organe auxiliaire, en fonction des décisions que prendra la Conférence des Parties à sa cinquième réunion.

6. Enfin, il est proposé que l'Organe subsidiaire tienne sa sixième réunion en (janvier ou) février 2001 et sa septième réunion en 2001.

Annexe IPROJET D'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA SIXIÈME RÉUNION DE L'ORGANE
SUBSIDIAIRE CHARGÉ DE FOURNIR DES AVIS SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET
TECHNOLOGIQUES

1. Ouverture de la réunion.
2. Questions d'organisation:
 - 2.1. Élection du Bureau;
 - 2.2. Adoption de l'ordre du jour;
 - 2.3. Organisation des travaux.
3. Rapports:
 - 3.1. Diversité biologique marine et côtière;
 - 3.2. Diversité biologique des eaux intérieures.
4. Question prioritaire: Espèces exotiques envahissantes.
5. Projet d'ordre du jour provisoire de la septième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques.
6. Dates et lieu de la septième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques.
7. Questions diverses.
8. Adoption du rapport.
9. Clôture de la réunion.

Annexe II

PROJET D'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA SEPTIÈME RÉUNION DE L'ORGANE
SUBSIDIAIRE CHARGÉ DE FOURNIR DES AVIS SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET
TECHNOLOGIQUES

1. Ouverture de la réunion.
2. Questions d'organisation:
 - 2.1. Élection du Bureau;
 - 2.2. Adoption de l'ordre du jour;
 - 2.3. Organisation des travaux.
3. Rapports:
 - 3.1. Diversité biologique des écosystèmes des terres non irriguées, arides, semi-arides, méditerranéennes, de savane et d'herbage;
 - 3.2. Diversité biologique agricole.
4. Question prioritaire: Diversité biologique des forêts.
5. Projets d'ordres du jour provisoires des huitième et neuvième réunions de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques.
6. Dates et lieux des huitième et neuvième réunions de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques.
7. Questions diverses.
8. Adoption du rapport.
9. Clôture de la réunion.
